

T.N.V.
01, place du Portalet
34820 Teyran
tél : 0467705096
JUIN 2008

Teyran Nature Village

Le Journal

Editorial

Air du temps, c'est la première fois que l'environnement joue un rôle aussi important dans les argumentaires des candidats aux élections municipales de Teyran.

TNV avait soumis un questionnaire aux deux listes en présence : vous trouverez une synthèse des réponses dans ce journal.

Elles sont, en général, encourageantes en ce qui concerne l'avenir de Teyran. Nous veillerons à ce qu'elles soient suivies de faits concrets. Il faut bien remarquer qu'elles impliquent un changement radical : économies d'énergie, recours aux énergies renouvelables, meilleur respect de la ressource en eau et de l'environnement, pratiques écologiques...

L'un des principaux thèmes de campagne fut aussi l'aménagement du centre du village ; je ne sais pas si les teyrannais se sont bien rendu compte que, par leur vote, ils ont donné, de fait, leur aval au projet actuel. Cela ne gomme en rien nos critiques quant à celui-ci (voir le journal de TNV de 2007).

Un point positif : la nouvelle municipalité a créé une commission environnement ; TNV entend jouer pleinement son rôle d'interlocuteur ou de partenaire de cette commission.

Autre moment fort pour TNV cette année : la journée "Vous et le développement durable", avec exposition, conférence et animation à l'école primaire. Nous pérennisons ainsi ce genre d'évènement au même titre que, nos vide-greniers, ramassages de jouets et sorties botaniques ou géologiques, maintenant traditionnels. En particulier TNV va poursuivre son action pédagogique auprès des jeunes en soutenant des interventions d'animateurs dans les écoles.

TNV a besoin de bras et de têtes : si les sujets environnementaux et le cadre de vie à Teyran vous intéressent, rejoignez nous !

Jean Paul Dufour

DEVELOPPEMENT DURABLE

TNV organise régulièrement des animations à la fois auprès des jeunes et des adultes. En 2007 ce fut autour des énergies renouvelables (solaire, éolien...pour les particuliers). Cette année nous avons pris un peu de recul pour explorer ce que l'on peut faire, au niveau individuel, pour un développement durable.

C'est dans ce cadre que se situait l'exposition du 8 mars dernier à la salle du Peyrou. Elle présentait du matériel prêté par l'ADEME, le GRAINE et la Maison Départementale de l'Environnement, avec, entre autres, une série de posters de Yann Arthus Bertrand. Le temps fort en fut la conférence de Bruno Franc dont on pourra lire le résumé ci-après.

En parallèle TNV a financé la prestation d'animateurs professionnels qui sont intervenus dans les quatre classes des plus grands de l'école primaire.



SOMMAIRE :

Page 2 : Le développement durable au quotidien : conférence par Bruno FRANC

Page 3 : Les feux de jardins, Plan de protection de l'atmosphère, Brèves.

Pages 4/5 : Questions posées aux candidats aux dernières élections municipales à Teyran et leurs réponses.

Page 6 : Le long du chemin des Deux Ponts par Régine Dumas.

Page 7 : Les jardins familiaux (ou "partagés").

Page 8 : Journées champignons, Agenda de TNV, Humour.

Le Développement Durable au quotidien

Le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui n'est pas durable ! Que l'on aborde la question par la capacité de la planète à supporter notre consommation ou par des approches plus éthiques, la réponse est toujours la même : ça ne peut pas durer comme cela...

Si chacun des 6,5 milliards d'habitants de la planète vivait comme un français, il faudrait près de 3 planètes pour produire les ressources nécessaires à une telle consommation. Derrière cette empreinte écologique insupportable se cachent des réalités insoupçonnées : dans le petit expresso que nous consommons, nous engloutissons en réalité 140 litres d'eau, alors que nos 200 grammes de côte de bœuf ont nécessité 3000 litres du plus précieux des liquides ; dans le même ordre d'idée, les 5 grammes d'or d'une alliance ont généré l'exploitation de 2 tonnes de matériaux.

Au-delà de cette approche, la situation de la planète n'est pas durable :

20% de la population mondiale consomme 80 % des ressources disponibles, et cela se traduit par 1,3 milliards de personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable, 2,5 milliards qui n'ont pas accès aux infrastructures sanitaires, 800 millions de personnes qui souffrent de la faim, avec des inégalités qui ne cessent de croître à l'échelle de la planète.

L'état de la planète n'est pas meilleur : notre consommation effrénée d'énergie se traduit par une augmentation globale de la température très préoccupante, et nous « déforestons » chaque année 15 millions d'hectares de forêt.

Face à cette situation, chaque échelon territorial,

chaque type d'institutions, sans oublier les citoyens a son rôle à jouer pour rendre la situation plus durable...

Les collectivités peuvent ainsi mettre en place des Agendas 21 locaux (des « programmes d'action » de développement durable, issus du Sommet de la Terre, à Rio en 1992), qui tentent de donner du sens à leur action, de contribuer à un développement économique responsable, à l'équité sociale, et au respect de l'environnement.

Les entreprises essaient aujourd'hui de répondre à la demande sociale de consommateurs toujours plus concernés, en intégrant le développement durable

dans leurs paramètres, qu'il s'agisse de proscrire le travail des enfants ou de limiter les nuisances environnementales.

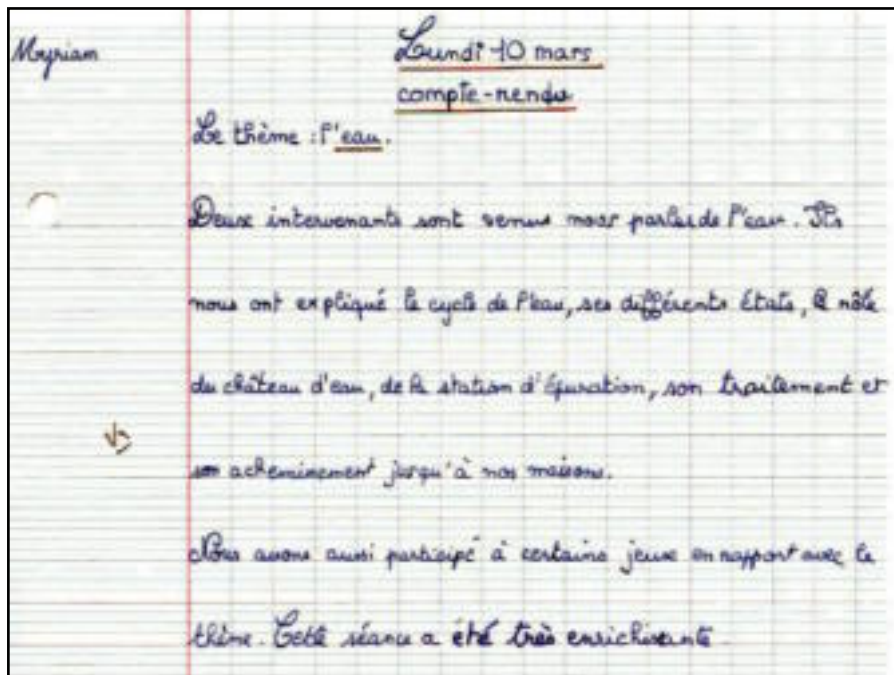
Les citoyens quand à eux peuvent se poser des questions sur leurs activités et achats quotidiens : en privilégiant des circuits courts de commercialisation, je réduis les

productions de CO2 associées à mes achats, de même qu'en préférant une « petite laine » à l'augmentation du thermostat, je lutte contre le changement climatique, en faisant mien l'adage de base du développement durable : « penser global, agir local ». Je peux ainsi repenser chacun de mes gestes automatiques en me posant la question : ai-je vraiment besoin de prendre la voiture pour aller à la boulangerie ? cette peinture sans solvants ne mérite-t-elle pas que j'y mette un peu plus d'argent ? ces fruits hors saisons ne représentent-ils pas un caprice ? Il s'agit donc non pas de culpabiliser, mais de responsabiliser par rapport à notre « Terre-mère ».



Bruno FRANC (Association DIFED)

Avis d'une élève sur l'animation aux écoles



Les feux de jardin

Les résidus de taille des haies et des arbustes peuvent être éliminés de plusieurs façons : le ramassage organisé par la ville, le transport à la déchetterie, le broyage, le compostage.

Les feux de jardin sont théoriquement interdits. Outre des problèmes de sécurité (risques d'incendie), ils occasionnent des nuisances pour le voisinage (fumées, odeurs) et des risques pour leur santé (dioxines).

Ils sont autorisés par arrêté préfectoral à certaines dates et heures très strictes, et dans certaines conditions atmosphériques.

Mais le voisinage est souvent gêné par des fumées, des flammes et des émanations.

On peut souvent suspecter, à l'odeur âcre qui l'accompagne parfois, que le feu est aussi alimenté par des bois traités et des emballages.

Personne ne voudrait un incinérateur à côté de sa maison, sachant que, malgré les filtres qui équipent ces installations, on constate une augmentation des cas de cancers dans les parages.

Alors, ne créons pas notre propre source de nuisances, pour nous et les autres.

Pour respecter notre environnement, il est préférable de composter les déchets verts. C'est une excellente nourriture pour toutes les plantes du jardin.

Sinon, de les apporter à la déchetterie qui fabriquera ce compost et le redistribuera.

Puisque la déchetterie existe, la municipalité devrait encourager l'élimination des résidus de taille de haies ou d'arbustes en facilitant leur transport

Brèves

Eau brute.

Notre recherche pour obtenir l'analyse globale 2007 concernant l'eau brute n'a toujours pas abouti. Le SITIVS comme le BRL de Mauguio n'ont pas répondu à notre attente. Nous continuerons nos recherches afin d'obtenir une analyse complète nous permettant une comparaison avec 2006.

Eau potable et assainissement.

Nous vous invitons à être vigilants sur le prix de l'eau car en 2009 le bail de la concession de sa distribution vient à échéance. Il faudra choisir le prix le plus juste compte tenu des travaux à faire et des nouvelles charges d'assainissement entraînées par notre raccordement à la station d'épuration de la Céréride.

Plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération montpelliéraine

Le P.P.A. comporte un ensemble de 48 communes dont Teyran. Les polluants listés dans ce plan sont les suivants :

- Dioxyde d'azote dont l'origine est à 60% le trafic automobile mais aussi le chauffage domestique.
- Les particules fines en suspension dont l'origine est aussi dans le trafic automobile et autres combustions (industrielles).
- Le plomb dont les sources sont les industries.
- Le dioxyde de soufre dont les origines sont les combustions d'énergies fossiles : fuel...
- L'ozone résultant des activités humaines.
- Le monoxyde de carbone dû en grande partie au trafic automobile.
- Le benzène : pots d'échappements...
- Les pollens, surtout les cupressacées.
- Les pesticides et autres produits phytosanitaires, les déserbants utilisés pour la destruction des mauvaises herbes.

L'analyse 2006 fait apparaître l'impact sanitaire de la pollution atmosphérique dans l'unité urbaine de Montpellier. Il se traduit par l'apparition ou l'aggravation de pathologies respiratoires et cardiovasculaires.

Compte tenu des polluants pour lesquels un risque de dépassement est constaté, l'enjeu principal concerne les transports. Le plan de déplacement urbain (PDU) ajoute au contrôle de la situation des mesures spécifiques pour diminuer l'impact de la pollution et une politique éducative de la population. Des mesures d'urgence sont édictées en cas de pic de pollution.

A l'occasion des élections municipales du 9 mars à Teyran, TNV a soumis aux deux listes en présence le questionnaire suivant.

Nous avons évalué les réponses des deux listes après chaque question. Les réponses intégrales peuvent être consultées sur notre site internet : www.tnv.fr

URBANISME

1. Comment voyez-vous l'évolution de Teyran dans les 10 prochaines années ?

Réponses des deux listes sensiblement égales, bien que **AGIR ENSEMBLE et LIBREMENT (AEL)** soit plus explicite sur le sujet que **ENSEMBLE à TEYRAN (ET)**

2. A quand l'élaboration d'un PLU ?

Les deux listes veulent une élaboration immédiate.

3. Comptez-vous élargir les rapports avec les communautés de communes voisines ?

Pour **AEL** c'est déjà fait ou en cours ; pour **ET** il faut faire plus.

4. Comment concevez-vous l'évolution du coeur du village ? Quels projets pour embellir le village notamment ses entrées ?

Désaccord total sur l'aménagement du centre du village. Se reporter sur notre site pour avoir les réponses exactes.

5. Prévoyez-vous de créer des conditions pour développer une meilleure convivialité entre Teyrannais ?

Pour **AEL** elle existe déjà, et on va encore faire mieux. **ET** propose aussi la mise en place de délégués dans les quartiers.

NATURE

6. Envisagez-vous d'établir un inventaire du patrimoine écologique local ? Quelles mesures pour le préserver et le développer ?

Les deux listes y sont favorables, toutefois **AEL** impliquerait le Conseil Municipal des Jeunes dans la commission environnement.

7. Prévoyez-vous de créer des jardins partagés ?

Réponse positive des deux listes.

8. Envisagez-vous la suppression de l'utilisation des pesticides et produits chimiques dans l'entretien des espaces verts ?

Réponse positive des deux listes.

EAU

9. Quelles mesures développerez-vous pour protéger les abords de nos cours d'eau et en rendre possible l'accès aux promeneurs ?

Les réponses sont positives.

10. Comptez-vous développer la distribution de l'eau brute ?

Réponses positives des deux listes.

11. Limiterez-vous l'augmentation du prix de l'eau après l'achat de la société RUAS par Véolia ? Votre position par rapport à la création d'une régie municipale de l'eau ?

Réponses sensiblement différentes. Pour **AEL** : Il n'y aura pas d'incidence jusqu'à fin 2009. Le syndicat SIGC a fait faire une étude par un bureau spécialisé pour permettre de comparer les coûts entre affermage et régie. Il y aura donc une décision à prendre fin 2009.

ET : Opposé à la création d'une régie municipale car le réseau a un rendement tellement déficient que l'entretien de celui-ci coûterait une fortune à la commune.

12. Quelles mesures développerez-vous pour mettre fin aux nombreuses fuites du réseau d'adduction d'eau ?

Réponses sensiblement différentes. Pour **AEL** le syndicat Garrigue Campagne finance, actuellement, une étude pour localiser les fuites. En fonction des résultats, on procèdera aux réparations....Pour **ET** on devra tenir compte de ceci au cours de l'appel d'offre de 2009.

13. Quelles mesures développerez-vous pour inciter les teyrannais à récupérer les eaux de pluies ?

Réponses différentes. Pour **AEL** : apporter une aide concrète et des conseils aux teyrannais pour obtenir des subventions.

ET : Vu notre climat, il semble plus souhaitable de s'investir sur le développement du réseau eau brute.

DEPLACEMENTS

14. Quelles mesures développerez-vous pour encourager les déplacements doux?

Réponses favorable des deux listes qui veulent poursuivre la création des pistes cyclables, terminer la mise en conformité des trottoirs...

15. Organiserez-vous un service de navette entre Teyran et le tramway ?

Les approches sont différentes. Pour **AEL** : meilleure utilisation des bus existants ; étude de navettes pour les seniors... Pour **ET** : poser le problème au sein de la Communauté des Communes ; voir avec l'Agglo de Montpellier...

16. Organiserez-vous le covoiturage vers Montpellier ?

Les deux listes répondent positivement, **AEL** propose de créer un site internet à cet usage.

ENERGIE

17. Etablirez-vous un bilan énergétique et/ou un bilan carbone des équipements collectifs ?

Réponse positive des deux listes.

18. Organiserez-vous un passage progressif à des énergies renouvelables pour le chauffage et l'éclairage de ces équipements ?

Les réponses sont sensiblement identiques et favorables.

19. Quelles mesures développerez-vous pour inciter et aider l'éco-construction sur Teyran ?

Réponses sensiblement différentes. Pour **AEL** : même réponse que pour la question 13. Pour **ET** augmentation du COS afin de pouvoir équiper les constructions de panneaux solaires. Créer un bureau de conseil pour renseigner, aider les personnes dans leurs demandes de subvention.

20. Quelles mesures développerez-vous pour limiter la part de l'éclairage public dans la facture énergétique communale ?

Les réponses ont sensiblement la même finalité favorable.

QUESTIONS D'ORDRE GENERAL

21. Quelles mesures développerez-vous pour introduire d'autres critères que le coût pour les achats communaux ? (durabilité, non toxicité, coût énergétique de la mise en oeuvre puis du recyclage)

Approches différentes pour traiter ce problème.

22. Envisagez-vous de servir un repas bio hebdomadaire à la cantine scolaire ?

Réponses positives des deux listes.

23. Envisagez-vous d'organiser un marché paysan hebdomadaire ?

Réponses favorables des deux listes mais **AEL** souhaite l'accord des commerçants teyrannais...

24. Envisagez-vous d'organiser régulièrement des animations sur les enjeux environnementaux et les mesures prises dans ce cadre ?

Les réponses vont dans le même sens. Pour **AEL** : nous réserverons un emplacement à cet effet dans le journal de Teyran, nous sensibiliserons le personnel municipal et nous serons à l'écoute du conseil municipal des jeunes et de tous les teyrannais sur ce sujet. Pour **ET** : oui à travers les associations impliquées dans l'environnement ainsi qu'auprès des enfants des écoles.

25. Envisagez-vous de faire participer des associations teyrannaises à vos actions concernant l'environnement ou le cadre de vie ?

Réponses favorables des deux listes.

“Dans une pièce de théâtre, récemment jouée à Teyran, le Bourgmestre disait à ses amis qu’il parlait, il disait qu’il ferait et tout le monde le jugeait en fonction de ce qu’il ferait ! Mais, en réalité, qu’avait-il fait ? ... Il avait parlé !”...

Souhaitons que l'avenir démente la pièce.

Le long du chemin de randonnée des Deux Ponts

Notre historienne teyrannaise, Régine Dumas, a accepté de rédiger le beau texte qui suit ; c'est un élément important du dossier en vue de faire inscrire le chemin des Deux Pont au répertoire départemental des chemins de randonnées. Rappelons que TNV a créé ce chemin l'an passé et que les randonneurs qui le souhaitent peuvent en trouver le topo sur le site www.tnv.fr.

Là haut sur la colline était un vieux château du XIII^{ème} siècle. Sur les ruines de ses murs, au XIX^{ème} siècle fut édifiée l'église actuelle dédiée à St André, pour rappeler l'origine de Teyran.

Du plan de l'église et du plan de la Croix on réalise quelle situation idéale occupait le château. On comprend mieux le choix du seigneur de St André d'Aubeterre, on comprend aussi que les habitants aient démolis leurs maisons de la plaine St André pour les reconstruire au pied des remparts.

Du «grand portail» qui permettait d'entrer dans l'enceinte, ne restent que des gonds et la rainure où glissait la herse. Le chemin de ronde traversait sur l'arche reconstituée.

L'enceinte était relativement imposante, les remparts restants en témoignent. Le temps, les démolitions, des travaux etc... ont fait disparaître des tours et les créneaux des murs. Il n'y eut jamais de fossé autour des remparts : le terrain est suffisamment abrupt ; aujourd'hui l'accès, difficile à cause de la forte déclivité, est devenu plus aisé.

En descendant vers le Pont Vieux, la rue de l'Hospitalet nous intrigue. Pourquoi ce nom? L'hospitalet n'était en fait qu'un asile, sans confort, peu meublé, pour les pauvres et les vagabonds qui cherchaient l'abri d'un toit.

Le Pont Vieux fut pendant longtemps le seul à enjamber le Salaison. Il n'est pas romain. Au XVIII^{ème} siècle, le rapport d'un expert, chargé de l'inventaire des ponts du diocèse, note : « ce pont, quoique d'une

construction à ne pas imiter, est en assez bon état » !!

A la Croix, sur un gros socle de pierre, commence le tènement de St André. Du village, il ne reste rien. L'église seule résista quelques siècles (bien qu'habitants sur la colline, les villageois continuaient à fréquenter l'église paroissiale de St André jusqu'au XVII^{ème} !). Abandonnée elle devint vite une carrière, une réserve intéressante de pierres pour les habitants.

Ici on comprend l'attrait que la colline de Teyran exerçait sur le seigneur du village de cette plaine.

Dans la petite combe de la Mouline, tournait un petit moulin...

On ne peut continuer à traverser cette garrigue sans évoquer le site préhistorique du Grand Monbeyre - site de la première forme de village structuré, site de la plus ancienne agglomération d'habitations construites en dur, vers 4750 ans avant Jésus

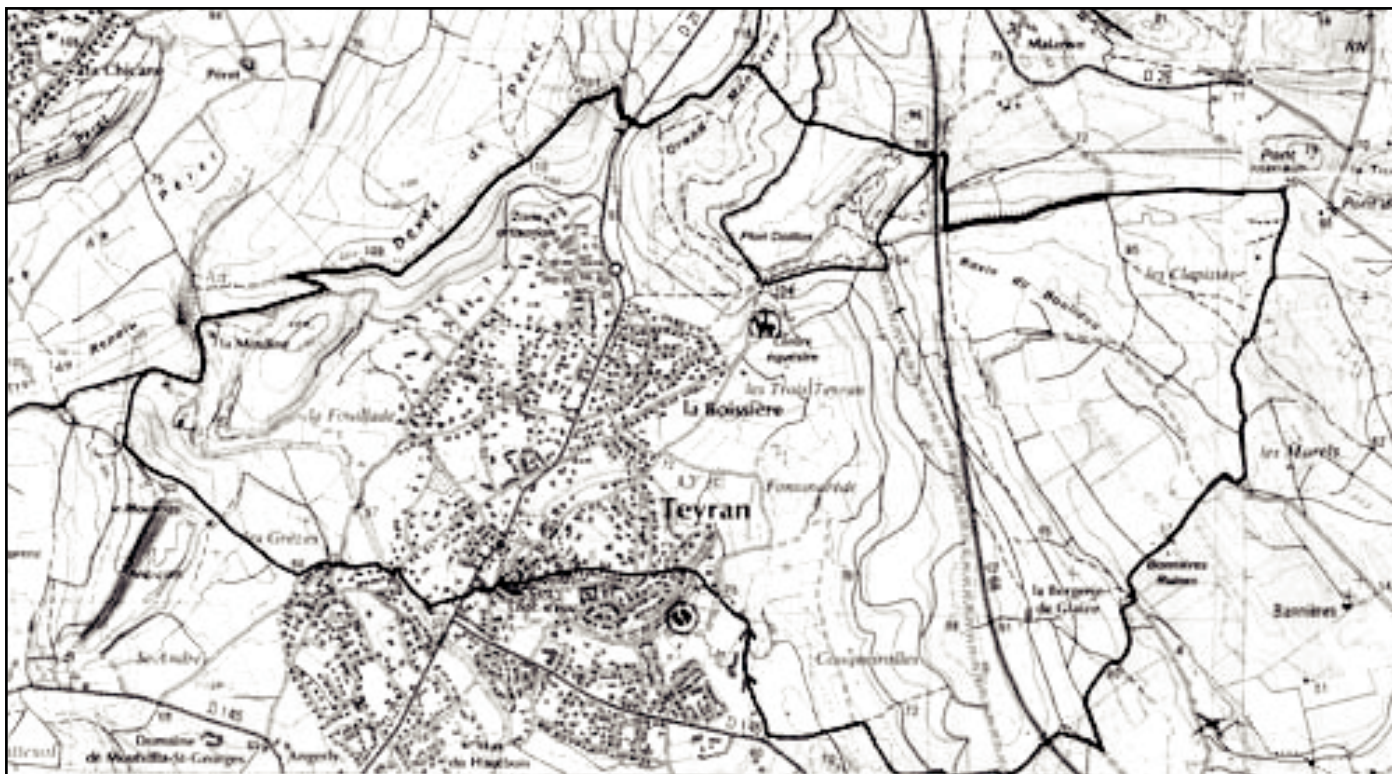


Christ.

Une seule arche subsiste du pont roman (et non pas romain) des Tourilles. Elle seule a résisté aux outrages du temps. Un seul mot pour définir ce vestige : équilibre.

Les ruines de Bannières, ancienne commanderie de l'Ordre de St Jean de Jérusalem sont émouvantes ; à l'automne, sous les feuillages rougissants, elles sont somptueuses. La commanderie vivait en autarcie : fours, jardin, pigeonnier, vignes, champs et oliviers, pâtures, toutes les terres entouraient les bâtiments.

S'il n'y eut jamais de «moines», des jeunes étudiants résidaient plus ou moins long-



temps et se plaçaient comme précepteurs dans des famille aisées des environs. Les terres, les bâtiments furent vendus en plusieurs lots après la Révolution.

La garrigue est pierreuse, caillouteuse, mais elle n'est pas vide, elle a une âme, un souffle.
Régine Dumas

Les jardins familiaux (ou « partagés »)

"Les jardins familiaux sont des lotissements de parcelles gérés par une association, mis à disposition de jardiniers afin qu'ils en jouissent pour leurs loisirs et les cultivent pour les besoins de leur famille, à l'exclusion de tout usage commercial." d'après la Fédération Nationale des Jardins Familiaux - Ligue Française du Coin de Terre et du Foyer

A l'origine, au XIXe siècle, appelés « jardins ouvriers », le nombre de jardins familiaux a progressé jusqu'en 1960. Ils étaient utilisés pour des cultures potagères destinées à nourrir la famille.

A partir de 1980, un regain d'intérêt pour le jardin familial se fait sentir. Il permet certes d'équilibrer un budget familial par la récolte potagère, mais répond aussi à un désir de cultiver des produits sains, de se rapprocher de la nature. Le jardin familial est vécu comme un espace de plaisir et de liberté.

Ces jardins sont divers, mais portent des

valeurs communes de partage, de créativité, de solidarité entre les communautés, d'aide aux personnes en difficulté, de liens retrouvés avec le monde vivant, de respect de notre environnement...

Une charte précise les valeurs et moyens d'action pour chaque jardin.

Ce sont des lieux éducatifs. On peut par exemple confier une parcelle aux élèves de l'école.

Ce sont des lieux de convivialité où l'on peut se rencontrer entre voisins, échanger autour du jardinage et de la cuisine.

Ils sont devenus aussi des lieux où l'on apprend à respecter l'environnement, en pratiquant une agriculture saine qui n'utilise que des fertilisants et des traitements compatibles avec l'agriculture biologique.

Les associations de jardiniers aident et conseillent les nouveaux jardiniers.

Beaucoup de communes alentour proposent des jardins familiaux.

La ville de Teyran va-t-elle donner suite à cette action, comme annoncé dans le projet électoral ?

TNV serait porteuse d'un projet si la mairie proposait un lieu et des moyens.

WEEK-END CHAMPIGNONS.

Nous avons organisé un week-end champignons les 10 et 11 novembre 07. Le samedi a été essentiellement consacré à la cueillette. Les teyrannais ont été invités à se joindre à l'une des deux équipes de ramasseurs de champignons qui avaient été mises en place. L'une a parcouru les bois autour de Teyran. L'autre, plus ambitieuse et guidée par le groupe de randonnée de la M.J.C., a passé la journée dans la forêt cévenole, près d'Alzon. Les conditions climatiques n'étaient pas très favorables mais l'on a ramassé là suffisamment de champignons pour monter, le lendemain dimanche, une exposition très instructive à la salle du Peyrou. C'est Claude Lecot et la Société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle de l'Hérault qui ont identifié les spécimens. Un grand Merci au groupe de randonnée de la MJC et à la SHHNH.



Nous avons décidé de reconduire cette manifestation cet automne.

A mettre sur vos agendas : www.TNV.fr

26 octobre 08 : Vide-grenier d'automne à la Salle des Fêtes de Teyran (8h à 18h)

Inscriptions préalables pour les places abritées.

8-9 novembre 08 : Week-end champignons

Exposition à la Salle du Peyrou les 8 et 9 novembre. Sortie ramassage de champignons le 8 novembre.

février 09 : Journée de l'eau

Engagez vous,
r'engagez vous

... qu'ils disaient !

TNV recrute !!!



Si vous êtes sensibles aux problèmes de votre environnement et au patrimoine teyrannais... rejoignez nous et/ou participez à nos réunions mensuelles ouvertes à tous (tél. 04 67 70 50 96, mail dufourh@netcourrier.com). Venez débattre des questions qui vous tiennent à cœur.

Editeur : J.P Dufour. Dépôt légal

MAÏS TRANSGÉNIQUE:
QUELS SONT LES RISQUES ?

ABSOLUMENT
AUCUN DANGER
POUR LE MAÏS!

